Rapport N°21

**Intervention d’Evelyne SANTORU-JOLY – Politique de la Ville**

Mes collègues et moi-même nous approuverons ce rapport relatif aux orientations départementales de la politique de la ville, bien que nous considérions que la politique de la ville ne soit pas la panacée, malgré l’objectif affiché de rectifier les inégalités entre les personnes, entre les territoires. Mais heureusement que ces financements existent.

Ils permettent d’atténuer les dégâts causés par l’austérité, de prévenir des situations dramatiques et de réduire les inégalités au sein d’un même territoire. Nous pouvons regretter ensemble les besoins qui sont immenses et demandent plus d’engagement. Des quartiers, voire des communes sont complètement sortis de ce système. Est-ce que parce que ces populations vivent mieux ? Malheureusement non.

Nous devons cet état de fait à la loi de programmation de 2014 qui a modifié les critères d’éligibilité.

Le département, à son niveau, est de par la loi un des partenaires institutionnels des contrats de ville et des différents programmes d’investissement liés à la politique de la ville, ce que nous saluons, ainsi que les orientations développées dans le rapport. Avec comme priorité la jeunesse, ils nous apparaissent comme étant essentiels.

De plus cette loi sur la politique de la ville nous invite à d’abord aller chercher les financements de droit commun alors que de toutes parts on assiste à la casse des services publics, les diminutions de budget en fonctionnement. Nous pensons qu’il ne faut pas faire d’économie sur ce plan- là, si nécessaire, si utile justement au mieux vivre ensemble.

Aussi je souhaiterais avoir un éclaircissement sur les raisons de la suppression de l’aide départementale au dispositif Ville Vie Vacances, alors que l’Etat le maintient.

Ce dispositif Ville Vie Vacances s’adresse, à un public des quartiers en politique ville pendant les périodes de vacances scolaires. Sont concernés les pré-adolescents et adolescents en difficulté : sociale, familiale, scolaire, économique, culturelle psychologique, et /ou de santé. Ce projet s’inscrit dans un projet global annuel avec des finalités éducatives et pédagogiques.

Il est important d’en rappeler les enjeux afin que chacune et chacun d’entre nous mesure bien l’importance de maintenir le soutien du département à ce dispositif :

Permettre l’égal accès des jeunes aux loisirs éducatifs

Favoriser la mixité sociale et la mixité de genre

Anticiper les dérives délinquantes par la proposition d’actions au contenu citoyen et civique.

Les sommes demandées et perçues par ce dispositif ne sont pas exorbitantes et les retombées sur les jeunes sont des plus positives. Nous recevons toutes et tous des témoignages de jeunes qui en ont bénéficié, et tous et toutes en gardent un souvenir exceptionnel. Il est très dommageable pour ces jeunes de voir disparaître ces moyens financiers permettant une ouverture au monde extérieur et ainsi une ouverture d’esprit. Ne dit-on pas que les voyages forment la jeunesse ?

*Seul le prononcé fait foi.*